

---

# RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ET LES CONSÉQUENCES DE L'UTILISATION DE L'ANGLAIS INTERNATIONAL

Claire Chaplier\*

---

**Resumo:** Le récent débat sur le développement de l'anglais dans les formations universitaires a fait couler beaucoup d'encre en France. Cet article est l'occasion de réfléchir sur les enjeux et les conséquences du développement de l'anglais comme langue internationale dans nos sociétés. On peut légitimement penser que la tendance à utiliser l'anglais comme langue véhiculaire n'a pas seulement des visées pratiques et va au-delà du problème de langue. L'instauration de l'anglais comme *lingua franca* européenne dans les institutions de l'Union Européenne et les entreprises multinationales fait apparaître des arguments idéologiques, des relations de pouvoir, des rapports sociaux. C'est sur cette base partielle et sur des éléments subjectifs que reposent essentiellement l'utilisation de l'anglais et son mode d'enseignement dans les systèmes éducatifs en Europe qui auraient de plus en plus tendance à servir les intérêts de l'économie et à produire des consommateurs plutôt que des citoyens critiques.

**Mots-clés:** anglais international, *lingua franca*, idéologies, éducation

## REFLECTION ON THE CHALLENGES AND CONSEQUENCES OF THE INTERNATIONAL ENGLISH USAGE

**Abstract:** The official introduction of English in higher education curricula in France has generated a heated debate. The present contribution aims to reflect on the purpose and the consequence of the promotion of English as the dominant international language in European societies. It is legitimate to see that the use of English as a *lingua franca* is not simply based on practical considerations and goes beyond the mere linguistic issue. The introduction of English as the European *lingua franca* in the EU institutions and in transnational business entities reveals the existence of a mixture of ideological arguments, power struggles and changes in social interactions. It is on such half-truths and biased perspectives that the use of English and the manner in which it is taught in many European

---

\* Laboratoire Inter-universitaire de Recherche en Didactique des Langues, Université Paul Sabatier – Toulouse III (Toulouse/France).

education systems appear to serve the interests of international business: educating consumers as opposed to citizens is what lies at the heart of the hidden agenda that is currently followed.

**Keywords:** international English, *lingua franca*, ideologies, education

### **REFLEXÃO SOBRE OS DESAFIOS E AS CONSEQUÊNCIAS DO USO DO INGLÊS INTERNACIONAL**

O debate recente sobre a disseminação do uso do inglês em diversos cursos universitários tem sido aceso em França. Este artigo constitui uma oportunidade para refletir sobre os desafios e consequências da expansão do inglês como língua internacional nas nossas sociedades. Podemos legitimamente pensar que a tendência para a utilização do inglês como língua universal não tem apenas objetivos de ordem prática e ultrapassa o problema linguístico. A implementação do inglês como *lingua franca* nas instituições da União Europeia e empresas multinacionais revela argumentos ideológicos, relações de poder e relações sociais. A utilização do inglês e o seu ensino nos sistemas educativos europeus baseia-se em elementos parciais e subjetivos, que servem cada vez mais interesses económicos e produzem consumidores, mais do que cidadãos críticos.

**Palavras-chave:** inglês internacional, *lingua franca*, ideologias, educação

### **Introduction**

Le récent débat sur le développement de l'anglais dans les formations universitaires a fait couler beaucoup d'encre en France. Cet article est l'occasion de réfléchir aux enjeux et conséquences de l'utilisation de l'anglais comme langue internationale (ALI). Il s'inscrit dans le cadre des politiques linguistiques éducatives en relation avec la diversité constitutive des situations d'enseignement des langues et avec le rôle sociétal des compétences langagières.

L'anglais est devenu une langue internationale non pas en raison d'une espèce de propension spécifique qui le rendrait plus scientifique que les autres langues (Baptista, Machado, & Romão, 2012), mais en raison du contexte économique et, c'est aussi une langue nationale. Or il existe des tensions non résolues. «Le changement et l'idéologie du changement rencontrent des résistances en chacun de nous» (Rocher, 2008: para. 32). Il semble difficile de concilier sa participation dans l'économie mondiale avec son maintien de la souveraineté nationale, de la diversité linguistique et des libertés personnelles car l'utilisation de l'anglais est considérée comme un «impérialisme linguistique» (Phillipson, 1992) (par certains), expression qui fait référence à l'inégalité, le privilège injuste d'utiliser une langue au lieu d'une autre, l'acceptation sans réflexion de l'anglais comme ayant un droit «naturel» d'être la langue par défaut et la croyance aveugle dans le fait que l'anglais est la *lingua franca* de l'Europe.

Plusieurs questions se posent sur l'anglais international: l'usage de l'anglais correspond-il à un usage réel, ou à un besoin de transmettre une image (internationale ou mondiale)? Si on constate un usage effectif de l'anglais, celui-ci a-t-il pour motivation un problème de communication? Quelles seraient les autres motivations? Instaurer un rapport de pouvoir fondé sur cette langue? Quelle est la fonction de l'Union Européenne dans le développement de l'anglais? Quelles sont les conséquences de la prédominance de l'anglais? Sur la base des constats et analyses, comment enseigner l'anglais international?

Tout d'abord, il s'agira d'examiner les circonstances de l'émergence de l'anglais international. Une langue vivante est rarement un système uniforme et rigide, elle varie généralement selon le lieu géographique, le milieu social et les individus et, selon le temps, ce qui fait que, considérée à un moment donné, une langue est toujours en évolution et contient plusieurs états. Nous examinerons les différents enjeux au sein de l'Union Européenne (UE) et des entreprises multinationales. Selon Ricento (2006), les débats sur les politiques linguistiques vont au-delà du problème des langues. En effet, selon Beacco et Byram (2007), l'anglais international soulève la question de la norme linguistique et de l'identité nationale entre autres. Puis nous nous intéresserons à l'utilisation de l'anglais dans l'éducation en Europe et notamment en France.

## **1. Émergence et premier objectif de l'anglais comme langue internationale**

L'existence de l'anglais international pourrait se justifier par deux faits: l'évolution de la langue anglaise au cours de l'histoire et la mondialisation de l'économie. Son objectif premier viserait la communication internationale.

### ***1.1. Historique de la langue anglaise***

L'anglais comme langue internationale est le produit de siècles de développement de la langue anglaise. C'est la langue de communication de plus en plus utilisée en raison du pouvoir colonial britannique au XIX<sup>ème</sup> siècle et début XX<sup>ème</sup> ainsi que de domination des Etats-Unis à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle (Jessner, 2006). Selon Graddol (2006), l'histoire de la langue anglaise se divise en quatre périodes: *Old English*, *Middle English*, *Modern English* et «*Global English*». Cette dernière période permettrait une exploration d'un nouveau statut de l'anglais comme *lingua franca* et l'examen de nouvelles questions culturelles, linguistiques, politiques et économiques autour de l'anglais comme il est utilisé dans un monde postmoderne. Elle suppose l'ajout d'un nouveau code, et suggère que l'anglais, qui a triomphé en modernité en tant que langue natio-

nale, et qui a triomphé à présent en tant que langue globale, surpasse son rival cette fois sur la scène mondiale en déplaçant le français comme *lingua franca* internationale ou comme langue de travail en Europe.

### **1.2. Économie mondiale**

L'internationalisation de l'économie et la mondialisation, l'essor et l'exploitation des technologies de l'information et de la communication, l'avènement de nouveaux pouvoirs politiques internationaux et supranationaux, les transformations des rapports sociaux, l'émergence ou la résurgence d'affirmations idéologiques sont autant de manifestations des évolutions de la société dont on peut percevoir les effets sur les usages linguistiques comme par exemple de la langue anglaise. Et selon Graddol (1997) et Truchot (1999), l'anglais maintiendra sa position bien établie dans les 50 prochaines années.

D'autre part, la situation de l'anglais dans le monde est unique dans l'histoire. Elle tient sur le fait, d'une part, que les locuteurs dont il n'est pas la langue maternelle sont désormais aussi nombreux que les locuteurs natifs et, d'autre part, que l'argument selon lequel le pouvoir d'adapter et de transformer une langue appartient à ceux qui utilisent cette langue. Or selon McKay (2002), on ne peut qualifier l'anglais de langue internationale seulement parce qu'il comprend un grand nombre de locuteurs natifs.

### **1.3. Fonction de communication**

La fonction de communication demeure fondamentale pour définir les éléments pertinents de la langue, ce qui permet de dire que les langues fonctionnent et évoluent en raison des utilisations que l'on en fait (Narcy-Combes, 2005). La langue anglaise utilisée par des locuteurs de l'anglais, natifs ou non, se transforme/évolue vers un objectif de communication internationale, selon certains spécialistes (McArthur, 1996; McKay, 2002; Seidlhofer, 2000), en faveur de cette transformation. Brumfit (2001) ajoute que les locuteurs non natifs de l'anglais façonneront les idéologies et les convictions associées à cette langue. Apparemment, l'«anglais» sert une variété de fonctions symboliques et pratiques dans divers cadres dans lesquels il est utilisé, et il n'adhère à aucune perspective culturelle et socioéconomique.

## 2. Instauration de l'anglais sur des critères idéologiques

L'instauration de l'anglais comme langue véhiculaire unique ou comme *lingua franca* européenne dans les institutions de l'Union Européenne (UE) et les entreprises multinationales fait apparaître des arguments idéologiques, des relations de pouvoir, des rapports sociaux. Tout d'abord, nous examinerons la situation des institutions de l'UE et de son rapport à l'anglais.

### 2.1. L'Union Européenne: pouvoir supranational?

Truchot (2008) parle de la construction d'un pouvoir supranational en Europe à travers l'UE et il s'interroge sur la nature des pouvoirs destinés aux institutions européennes pour situer ensuite leur impact sur les usages linguistiques et le traitement des langues.

D'une part, l'UE a donné un statut officiel à un large nombre de langues, et, de ce fait, un rôle symbolique lui est attribué. D'autre part, l'UE a adopté le concept de multilinguisme comme référence de sa prise en compte des langues et usages linguistiques. Même si l'instauration d'un multilinguisme partiel a été tentée dans certains domaines, une langue unique a été instaurée et c'est généralement l'anglais. En fait, «tout se passe comme si, plus on descend dans la hiérarchie, moins le multilinguisme était garanti» (*ibidem*: 80). Au final, l'anglais s'impose à la fois dans la communication interne et externe de l'UE. En réorganisant l'administration, on constate que plus on monte dans la hiérarchie plus l'usage de l'anglais est privilégié. Les relations de pouvoirs se donc restructurées au profit de l'anglais et, donc, de ceux qui maîtrisent cette langue, même si l'anglais n'est pas de droit une langue supranationale (Truchot, 2004). Donnons l'exemple de Gret Haller, ambassadrice et médiatrice en Bosnie (interventions internationales en ex-Yougoslavie): «On ne tient pas compte de vos propos si vous ne parlez pas l'anglais, parce que l'anglais est la langue de pouvoir et que vous signalez, en parlant une autre langue, que vous n'avez pas de pouvoir» (Conseil de l'Europe, 2001: 75).

L'UE a mis en place le multilinguisme sur le papier mais comme le dit Truchot (2008), les voies du multilinguisme sont étroites. Chaudenson (2003: 297) va même jusqu'à dire: «no-one is fooled by fiery declarations in favour of multilingualism, which is nothing but a smoke screen for the spread of English». Et Van Parijs (2004) se demande si l'anglais *lingua franca* devrait être la langue de l'UE: «impératif de solidarité, source d'injustice ou facteur de déclin?». Quant à Kraus (2008), il met l'accent sur la faiblesse de la promotion du multilinguisme, au nom de la variété de la grande culture en Europe qui est en fait un hommage symbolique. Il a ajouté qu'une politique européenne, au sens de communautaire, est à construire.

L'anglais est donc bien la langue du pouvoir. Admettre l'usage d'autres langues, c'est accepter de le partager. Et il est peu probable que les personnes dont le pouvoir se construit sur l'hégémonie de l'anglais consentent à le partager.

## **2.2. Arguments idéologiques**

Selon Truchot (2008), promouvoir l'anglais comme *lingua franca* révèle des motivations idéologiques et sociales. Il est probable que les idéologies portées par la mondialisation influencent les pratiques linguistiques. L'idéologie peut être vue sous l'angle sociologique, comme l'a défini Rocher (1972: 375):

un système d'idées et de jugements, explicite et généralement organisé, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité.

L'idéologie représente donc la justification d'intérêts. Dans tous les cas, toute idéologie se construit sur des valeurs, des idées, des opinions, des représentations qui suscitent des appréciations et déterminent des conduites et des pratiques. Produit et reflet des oppositions sociales, elle contribue au maintien des rapports de domination ou inversement tente de les modifier. Comme le souligne Althusser (1965), elle ne se distingue de la science, en tant que système de représentation, que par le fait que la fonction pratico-sociale l'emporte sur la fonction théorique. Les interprétations idéologiques ne sont pas le produit d'expériences concrètes mais une connaissance dénaturée venant contraindre l'individu à masquer les éléments de situation réelle.

Selon Truchot (2008), les pratiques linguistiques sont souvent présentées comme «une évolution inéluctable». Elle peut être envisagée comme une «construction de l'idéologie néolibérale, dont le but est de faire accepter les stratégies mises en œuvre par ceux qui n'y ont pas intérêt» (*ibidem*: 130-131). Ce dernier évoque une manipulation dans la présentation de nombreux usages de l'anglais comme incontournable. «La valorisation de l'international et du "global" aux dépens de ce qui est national relève aussi des idéologies de la mondialisation. Cette valorisation s'applique aux langues» (*ibidem*: 131). Il ajoute que l'anglais fait référence à la modernité et revêt une dimension internationale, «quelle que soit la diffusion internationale d'autres langues ou leur capacité à exprimer ce que la société a de moderne, quelle que soit aussi l'utilité des langues couramment utilisées» (*ibidem*).

La nécessité d'une langue commune (qui relève de l'idéologie linguistique) comme l'anglais réduirait le coût du multilinguisme. Cette idéologie a été renforcée par la mondialisation en cours de l'économie et le développement des technologies de la communication, qui ont mul-

tiplié les occasions et les formes de contacts. Elle est fondée sur un principe d'économie et est souvent mise au service de l'économie. Les coûts de la diversité des variétés linguistiques humaines sont alors invoqués: coût d'apprentissage, de traduction. Elle est aussi à la source de politiques nationales pour lesquelles l'emploi d'une langue commune et homogène assure la fluidité du marché national, en particulier celle du marché du travail, et assure un maximum d'efficacité à l'État. Cette économie des langues tend à justifier les entreprises visant à contrecarrer la diversification linguistique. Cette idéologie s'inscrit dans l'idéologie économique libérale.

### **2.3. Relations de pouvoir**

Phillipson (2006) parle du pouvoir associé à l'anglais. Il évoque l'«impérialisme linguistique» (1992) avec l'utilisation de l'anglais qui entraîne des échanges inégaux entre les individus et les groupes définis en termes de compétences à utiliser une langue spécifique, résultant en bénéfices inégaux, dans un système qui le légitime. Par le passé, cet impérialisme visait à détruire certaines langues et était un moyen utilisé par les empires coloniaux. Il n'y a pas de chiffres concernant ces inégalités, étant donné que les fondements structurels et idéologiques de l'hégémonie linguistique globale sont considérés comme légitime, malgré les avantages économiques et culturels massifs que le monde anglophone en retire (Phillipson, 2006). Van Dijk (1997: 292) fait remarquer que l'anglais s'est immiscé de plus en plus sur un territoire occupé auparavant par d'autres langues:

the language barrier has become a more general scholarly and cultural barrier (...) The main obstacle to linguistic diversity, also in scholarship, however, is the arrogance of linguistic power in Anglophone countries, and especially the USA.

Cet auteur souligne que les États-Unis (EU) ont une place capitale sur les plans économiques, politiques et sociaux, et instaure par ce fait une hégémonie par la langue. Bourdieu (2001) va dans le même sens et précise que la mondialisation (*globalisation*) sert de mot de passe alors que c'est un masque légitime d'une politique visant d'une part, à universaliser les intérêts particuliers et une tradition particulière des pouvoirs dominants sur les plans économiques et politiques, et tout particulièrement les EU, et, d'autre part, à diffuser dans le monde entier le modèle économique et culturel qui favorise le plus ces pouvoirs, tout en le présentant comme une norme et un destin universel afin d'obtenir l'adhésion ou, du moins, une résignation universelle. Cette analyse révèle comment le pouvoir hégémonique impose ou induit l'acceptation de sa domination. De plus, Hardt et Negri (2000) ont montré l'importance pour le monde des entreprises de dominer, en instaurant l'ALI, non seulement les médias mais aussi les systèmes éduca-

tifs, qui sont gérés de plus en plus pour servir les intérêts de l'économie et pour produire des consommateurs plutôt que des citoyens critiques (Monbiot, 2000).

Selon les théoriciens de la mondialisation, l'ouverture des marchés est le moteur du changement, créant un «nouvel ordre mondial» (Petras & Veltmeyer, 2002) avec ses propres institutions et configurations de pouvoir. Ce sont les grandes entreprises multinationales qui dominent l'économie mondiale. Dans l'entreprise, la langue remplit une fonction d'exercice du pouvoir. Elle est utilisée non seulement pour communiquer un contenu mais surtout pour projeter une image, car il existe un lien entre une langue et des produits, une identité, une intégration, régionale, nationale, internationale. L'anglais est donc la langue utilisée dans les entreprises. Il est surtout employé dans les domaines plus «globalisés» (finances, nouvelles technologies de l'information). De ce fait, l'anglais est devenu pour les financiers «la langue de» la finance, ce qui implique leur adhésion idéologique à la déréglementation. On arrive alors à une anglicisation des entreprises: l'encadrement, les rapports sociaux, les outils de travail. Selon Truchot (2008: 117),

si la connaissance des langues étrangères (LE) est indispensable dans une entreprise à vocation internationale, et si une langue véhiculaire peut même être utile, on doit aussi constater que l'usage qui est fait de l'anglais n'est probablement pas en rapport avec son utilité.

Il est vrai que chaque pays a ses propres usages linguistiques pour les relations au travail. Mais les dirigeants ont leurs propres pratiques linguistiques, en ayant recours à l'anglais et, possiblement, à d'autres langues portées par des rapports de pouvoir. L'anglais concentre essentiellement les fonctions du langage. Or, ces usages ne se justifient pas.

## **2.4. Rapports sociaux**

On attribue à la langue anglaise des fonctions sociales de plus en plus visibles. L'anglais bénéficie de représentations positives alors que d'autres langues sont perçues comme difficiles (cf. Moore, 2007). Selon Truchot (2008), comme tout le monde utilise les langues nationales, les individus ne se différencient plus socialement, même si la maîtrise de la forme écrite demeure une forme d'exclusion ou de marginalisation. En conséquence, il s'agit de trouver d'autres marqueurs sociaux. Et la connaissance de la langue anglaise constitue l'un de ces marqueurs sociaux. Comme c'est le cas dans les entreprises. D'ailleurs les médias le disent et ils soulignent le fait qu'une personne possède cette maîtrise de l'anglais. «L'anglais est (...) devenu (...) un facteur de discrimination sociale, les classes sociales dominantes se dirigent alors vers les formations en anglais, les milieux moins privilégiés vers des formations moins valorisantes, en langues nationales» (*ibidem*: 126). On peut s'interroger sur la véritable motivation des profils linguis-

tiques de postes. Sont-ils fondés sur une étude des pratiques à ce poste? S'agit-il plutôt d'exigences sociales ou culturelles? La formation en anglais garantirait que le candidat a acquis un certain niveau de responsabilité, qu'il connaît les modèles économiques ou de gestion d'entreprise considérés comme des références, qu'il n'est pas trop enraciné dans sa culture nationale ou dans son identité. Kraus (2008) souligne que l'usage spontané de l'anglais international comme *lingua franca* ne peut pas être considéré comme neutre et pose des problèmes de justice. Prenons l'exemple de l'édition des ouvrages et manuels universitaires. En effet, les lois du marché y renforcent aussi l'usage de l'anglais. Les grands groupes internationaux qui contrôlent le secteur tendent à abandonner les marchés linguistiques peu rentables, et, dans les pays concernés, les seuls ouvrages disponibles dans plusieurs domaines d'enseignement sont en anglais, ce qui là aussi accroît les inégalités entre communautés linguistiques.

### **3. Conséquences sociales de l'hégémonie par l'anglais**

L'ALI fait référence au domaine de la communication interculturelle. Il semble donc que des stratégies identitaires sont mises en place pour négocier une partie du pouvoir et les véritables enjeux sont alors loin d'être culturels ou éthiques mais plutôt liés au pouvoir: pouvoir sur les minorités linguistiques, pouvoir d'une langue sur d'autres et pouvoir d'une nation sur toutes les autres. Mais cette domination a aussi des effets négatifs sur la préservation de la langue anglaise et des conséquences sur les formes sociales de pensée exprimées en anglais.

#### ***3.1. Fragilisation des minorités linguistiques***

Un processus de diffusion pourrait s'enclencher et atteindre un point de non-retour: l'anglais occupe ainsi une place prépondérante dans les systèmes éducatifs et dans la communication internationale. Cette universalité (relative) pourrait fragiliser des langues de communautés de petites dimensions (Phillipson, 2003), si la communication entre ses membres s'effectuait, pour des secteurs entiers (échanges scientifiques, économiques, enseignement universitaire), de manière prédominante ou exclusivement dans cette autre langue.

#### ***3.2. Domination sur les autres langues***

Des processus sociolinguistiques pourraient s'enclencher et conduire l'anglais comme langue commune de communication intergroupe à être employé comme langue de communication

nationale ordinaire dans certains milieux (économiques, artistiques, scientifiques), et devenir, à terme, concurrente de certaines langues nationales. L'anglais est présenté comme la langue unique de l'avenir. Il est donc à craindre une homogénéisation linguistique de l'Europe et la prise de pouvoir d'une langue sur d'autres (*ibidem*). La question de l'homogénéité linguistique en Europe revêt un caractère politique même si les représentations sociales dominantes parent cette langue de toutes les vertus (pour l'emploi, la communication, les nouvelles technologies) et contribuent ainsi à diffuser une idéologie du monolinguisme. Or, selon Pennycook (2003), la diffusion de l'anglais ne mène pas de façon inévitable à l'«homogenization of world culture» (Ricento, 2006: 17). Il montre comment le mélange des langues dans les paroles de la musique *rap* et *bip hop* créé une culture populaire globale qui transcende les frontières nationales et les idéologies, tout en reflétant la culture locale et les formes linguistiques.

### **3.3. Préservation de la langue anglaise**

Au cours des discussions sur l'anglais mondial, Graddol (1997) se demandait si un seul «anglais standard du monde» se développerait, formant ainsi une variété supranationale devant être apprise par les citoyens du monde au XXI<sup>ème</sup> siècle. Pour lui, il y a deux dimensions à cette question: (i) l'anglais va se fragmenter en de nombreuses formes locales mutuellement inintelligibles; (ii) les normes «nationales» actuelles de l'anglais (plus particulièrement Royaume-Uni [RU] et les EU) continueront à entrer en compétition comme modèles de correction pour son usage dans le monde ou de nouvelles normes mondiales émergeront et dépasseront les modèles nationaux pour des motifs de communication internationale ou d'enseignement.

Il considère que les normes de la langue anglaise vont disparaître au profit d'une langue de plus en plus difficile à comprendre par tous. Canagarajah (1999) soutient l'idée qu'il n'y a pas de langue anglaise universelle («There is nothing in the center»). Les individus construisent la langue anglaise en fonction de leurs motifs dans un contexte et moment donnés. Brutt-Griffler (2002) adopte une toute autre position. L'anglais maintiendra son unité essentielle et ne se fragmentera pas en de multiples formes mutuellement inintelligibles malgré l'émergence de nouvelles variétés. La «langue du monde» a émergé en raison de la mondialisation et partage une culture formée par le nouveau système éconoculturel mondial, la «compréhensibilité» de l'anglais étant assurée par une interaction continue. L'«anglais du monde» constitue une sorte de centre de gravité autour duquel les variétés internationales gravitent. Elle prône que l'anglais des natifs devienne un type d'anglais parmi d'autres anglais.

L'expansion de l'anglais comme langue de communication exerce une certaine pression sur une uniformité mondiale et fait émerger des inquiétudes sur les normes «déclinantes», le chan-

gement de langue, et la perte de diversité géolinguistique. Mais comme l'anglais passe du statut de langue étrangère à celui de langue seconde (L2) pour un grand nombre de gens, on peut aussi s'attendre à voir l'anglais se développer en de très nombreuses variétés locales. Ces tensions contradictoires apparaissent parce que l'anglais a deux fonctions principales dans le monde: il fournit une langue véhiculaire pour la communication internationale et l'anglais forme la base de la construction des identités culturelles. La première fonction requiert une intelligibilité mutuelle et des normes communes. La seconde encourage le développement des formes locales et des variétés hybrides. Pour Graddol (1997), ces deux fonctions antagonistes posent problème alors que Brutt-Griffler (2002) énonce une théorie sur la langue mondiale où les deux principes évoluent en parallèle. Le premier est le procédé de divergence (la création de nouvelles variétés d'anglais étant donné que la langue anglaise se diffuse) et le second est celui de convergence (le maintien de l'unité de l'anglais comme langue mondiale).

Selon Seidlhofer (2003, dans la terminologie de Kachru [1985]<sup>1</sup>), il n'y a pas que les représentants du Cercle en Expansion qui utilisent l'ALI, ceux du Cercle Central le font également. Ces derniers ont l'anglais pour langue maternelle (LM) y compris tous dialectes. Les locuteurs des nouveaux anglais (*New Englishes*)/anglais du monde (*World Englishes*), dans la terminologie de Kachru «le Cercle extérieur», utilisent l'ALI. «Chaque fois que l'anglais est employé dans la communication transculturelle, on peut le désigner par ALI» (Seidlhofer, 2003: 9).

### **3.4. Formes sociales de pensée**

Les limites inhérentes à l'anglais international font que cette *lingua franca* est inadaptée pour une grande variété d'activités humaines, et notamment, la politique, mais aussi les rapports humains en général. La langue est réduite à une fonction de code, ignorant l'expressivité en raison de la faiblesse des visions instrumentales de la langue (Kraus, 2008). Selon Aden et Peyrot (2009),

ce n'est pas parce que les langues «autres que nationales» sont utilisées comme instruments de communication que l'on peut se contenter d'en faire des langues utilitaires. Cela serait sans compter avec la complexité des langues qui ne sont pas de simples outils mais l'expression de formes sociales de pensée. (pp. 18-19)

En effet, le langage est un moyen de représenter la réalité. Comprendre un mot revient à savoir ce qu'il représente, ce à quoi il se réfère (concept). La fonction référentielle du langage

---

<sup>1</sup> Théorie des cercles concentriques: Cercle Central «inner circle» (langue première); Cercle Extérieur «outer circle» (langue additionnelle); Cercle en Expansion «expanding circle» (langue étrangère).

est donc centrale. En effet, certaines nuances de pensée (et dans certaines disciplines ces nuances sont le cœur même de la pensée) ne peuvent s'exprimer que dans la LM. Dans les colloques scientifiques internationaux, par exemple, un anglais très simplifié est utilisé par les non-anglophones et les anglophones sont obligés d'abaisser leur anglais à ce niveau. C'est un désastre pour l'esprit humain et pour la langue anglaise. Car les langues constituent dans leur diversité un patrimoine mondial immatériel: cela serait un appauvrissement et une régression pour l'esprit si tous les chercheurs, dans toutes les disciplines, ne s'exprimaient plus que dans un «basic English».

«Le langage a toujours eu une fonction essentielle dans les activités du travail» (Truchot, 2008: 149). En raison du développement des modes de production notamment, la nature du travail s'est transformée tout comme le langage qui est devenu un instrument de travail à divers niveaux de l'entreprise. L'activité de langage est donc considérée comme une ressource qui promet des gains de productivité (Pène, Borzeix, & Fraenkel, 2001). En conséquence, les dirigeants et exécutants doivent pouvoir communiquer, et donc avoir une langue commune que les différents acteurs sachent maîtriser tant à l'écrit qu'à l'oral. On peut alors se demander si les acteurs de l'entreprise sont tous capables de le faire en anglais qui reste une langue étrangère (LE) en France.

#### **4. L'anglais dans l'éducation**

L'intervention de l'UE sur la connaissance des langues nous permet de situer les différents systèmes éducatifs par rapport à la langue anglaise. Nous aborderons plus précisément le cas du système en France et notamment dans celui de l'enseignement supérieur où de récents débats en faveur ou non de l'anglicisation des formations ont lieu.

##### ***4.1. L'UE et l'éducation***

Le Conseil de l'Europe et ses États membres ont pris position en faveur du développement de la diversité linguistique qui est donc l'objectif des politiques linguistiques éducatives. Car, outre la mobilité, l'intercompréhension et le développement économique il y a de plus, comme finalité importante, la préservation de l'héritage culturel européen dont la diversité linguistique est une composante considérable. En fait, il s'agit moins de développer ou de protéger les langues que de permettre aux citoyens européens de développer leurs capacités langagières. Cela signifie donc qu'il faut considérer l'enseignement des langues comme le développement d'une compétence linguistique individuelle unique («savoir» des langues, quelles qu'elles soient).

Celle-ci doit être développée pour des raisons fonctionnelles ou professionnelles mais également comme une éducation au respect pour les langues des autres et pour la diversité linguistique.

Donnons l'exemple du programme Erasmus. On constate que l'anglais a prédominé pour deux raisons. Les cours sont en anglais dans les pays où les langues sont peu diffusées; les étudiants Erasmus ne sont pas intégrés au pays d'accueil et se retrouvent entre eux et forment des communautés où l'anglais est la langue véhiculaire: l'anglais semble bien être devenu la langue identificatoire du programme Erasmus; «dans la mesure où celui-ci (l'élément identificatoire) peut générer un sentiment d'appartenance à l'Europe, la langue anglaise deviendrait donc son expression privilégiée» (Truchot, 2008: 94-95). On peut se demander si cette domination correspond à une inférence habile des principes, des objectifs et des cultures dominantes de l'UE à travers la langue.

#### **4.2. Le système éducatif en Europe et l'exemple français**

Le *Plan d'action 2004-2006* permet à chaque citoyen européen d'acquérir la maîtrise effective de deux langues en plus de la LM. La mise en œuvre de l'apprentissage s'est effectuée dans tous les pays d'Europe dès le plus jeune âge, dans le secondaire en s'étendant aux universités, avec l'intégration du concept de «diversité linguistique». Mais c'est l'anglais qui est majoritairement enseigné en raison de la forte demande sociale. Beacco et Byram (2007) se demandent quelles seront les conséquences du développement de l'anglais comme *lingua franca* dans les universités de la plupart des pays (cf. Nord de l'Europe). Il rappelle que le *Plan d'action 2004-2006* mettait explicitement en garde contre «les effets inattendus de cette offre de l'anglais sur la vitalité de la langue nationale», en faisant référence

aux recherches qui montrent que, si une langue n'est plus que l'expression de la science vivante et de la modernité, ses autres fonctions sociétales peuvent souffrir de cette perte de légitimité: une telle dynamique peut tendre à créer une situation de diglossie. (Truchot, 2008: 95)

Graddol (1997) estime que le statut de L2 dévolu à l'anglais (et non plus LE) dans un système éducatif, tel qu'il est préconisé ou mis en place, a plusieurs caractéristiques: il devient discipline fondamentale et obligatoire. L'anglais acquiert donc des fonctions véhiculaires et la *lingua franca* est ensuite utilisée à des fins de transmission des connaissances. Cette révision du statut de l'anglais dans l'éducation s'est rapidement diffusée en Europe. Selon le rapport Thélot (France), l'anglais est classé comme un «savoir-faire» faisant partie du «socle des indispensables»:

Le premier (indispensable) est l'anglais de communication internationale, qui n'est plus une langue parmi d'autres, ni simplement la langue des nations particulièrement influentes. Il est devenu la langue des échanges interna-

tionaux, que ce soit sur le plan des contacts scientifiques ou techniques, commerciaux ou touristiques. Il ne s'agit pas d'imposer l'anglais comme LE exclusive, mais de considérer comme une compétence essentielle la maîtrise de l'anglais nécessaire à la communication internationale: compréhension de diverses variétés d'anglais parlées par les anglophones et les non-anglophones, expression intelligible pour tous. (Thélot, 2004: 54)

L'anglais est considéré dans toutes ces variétés et dans un contexte international, ce qui constitue un vaste programme.

Compte tenu de ces considérations, on voit que l'anglais est bien une *lingua franca* européenne. Comme le signale Truchot (2008), il conviendrait d'évaluer ces certitudes, mais cette évaluation est considérée «comme inutile, voire illégitime» (*ibidem*: 142). Une «rhétorique de l'évidence» lui est opposée avec l'argument de «la langue de...»: l'anglais est la langue des sciences, de l'économie... Or, la réalité de ces «évidences» qui relèvent de l'idéologie, de la politique et de l'économie n'a pas été montrée.

Dans l'enseignement supérieur, la pratique d'utiliser l'anglais comme langue véhiculaire s'est d'abord implantée dans les universités en Europe du Nord dans le but d'attirer des étudiants étrangers, car la langue nationale peu diffusée constituait un obstacle. La position dominante de l'anglais dans le champ de la recherche et de l'édition scientifique a probablement aussi influencé le recours à cette langue. Par la suite, le processus d'internationalisation a généré un contexte de concurrence entre les universités. Ainsi, l'incitation à la pratique de l'anglais est ce que Truchot (2008) appelle un «argument de vente». Cette démarche est positive en soi car en termes de politique linguistique elle conduit à donner aux étudiants des capacités utiles pour leur avenir professionnel.

En France, la réforme LMD<sup>2</sup> a introduit l'anglais dans les formations universitaires (module d'anglais obligatoire) et le «tout en anglais» est intégré progressivement dans les formations universitaires françaises (tous les cours sont en anglais). L'article 2 de la loi française présentée par la Ministre de l'Enseignement Supérieur (en 2013) va bien au-delà d'une ouverture légitime à un véritable plurilinguisme: c'est la place du français dans la culture internationale et, à terme, la place de la France dans le monde qui sont en cause. Le but de l'anglicisation est d'attirer des étudiants étrangers en développant les enseignements en anglais dans l'enseignement supérieur français. Au nom du pragmatisme, il s'agit de renoncer à une certaine forme de culture au bénéfice exclusif de l'efficacité économique. Or, cet argument n'a pas été vérifié.

Truchot (2008) s'interroge sur la valeur d'un diplôme universitaire de haut niveau dispensé en *lingua franca* car les enseignants ne sont pas anglophones, ni les étudiants (notamment en France). Il poursuit son interrogation «sur la qualité de la transmission des connaissances par les enseignants, sur la capacité des étudiants à s'exprimer, surtout par écrit, et sur le problème que

<sup>2</sup> Licence, master, doctorat.

pose l'évaluation des connaissances dans ces circonstances» (*ibidem*: 125). Il conclut qu'il est très probable que de telles formations reposent sur une «estimation erronée et donc “aberrante” de ce qu'est connaître une langue, de ce qu'il est possible de faire avec une *lingua franca* par rapport à ce que l'on peut faire avec une langue dans laquelle on a été socialisé et éduqué» (*ibidem*). On peut également s'interroger sur l'utilité de ce type de diplôme, tout en sachant que la mobilité étudiante est de plus en plus développée. Il met alors en garde contre une hiérarchisation dangereuse des formations universitaires, celles de haut niveau étant en anglais et les moins valorisantes en langue nationale. L'anglais, qui était déjà la langue dominante de la recherche scientifique et de la formation à la recherche, est en train de devenir la langue dominante des masters. L'anglais est aussi, pour cette raison, un facteur de discrimination sociale, les classes sociales dominantes se dirigeant vers des formations en anglais, les milieux moins privilégiés vers les formations moins valorisantes, en langues nationales.

## **5. Questionnements sur l'enseignement/apprentissage de l'anglais international et suggestions**

A partir de ces observations et analyses, nous nous interrogeons sur la manière d'enseigner l'anglais international. Comment l'enseigner quand l'unité de la langue est mise en question et que chaque variété linguistique de l'anglais est considérée comme légitime? Les institutions (nombreuses en Europe comme: l'Académie Française; les universités) supposées préserver la langue nationale ont contribué à la croyance, au «mythe», qu'il y a une langue standard, correcte, «fixée» (Ricento, 2006). Comment intégrer l'aspect culturel de la langue car langue et culture ne peuvent être séparées (Galisson, 1994; Zumbihl, 2009)?

### **5.1. Remise en question du modèle natif et aspects culturels de la langue**

Selon McKay (2002), il existe de nombreux problèmes associés au modèle du locuteur natif comme étant le but final de l'apprentissage de l'anglais. Elle indique que 80% des enseignants de l'anglais sont de nos jours des utilisateurs bilingues de la langue. Si l'anglais continue de s'étendre, il est clair que la majorité des utilisateurs dans les prochaines décennies seront des bilingues qui utilise la langue, en plus d'autres, en grande partie pour des motifs de communication. Et donc, il serait essentiel que la référence au locuteur natif soit contestée. En fait, les gens acceptent cette variété (mythique) standard de langue tout naturellement alors que personne ne la parle et que tout le monde parle des variantes de variétés de langues (Ricento, 2006).

En conséquence, des études pourront être menées sur la manière dont l'anglais est utilisé dans de nombreuses communautés à travers le monde ainsi que sur la manière dont il est acquis dans de nombreux contextes. Selon Graddol (2006), ceux qui pensent que les locuteurs natifs maîtriseront la situation font erreur.

Mais qui est «natif»? Est-ce important? Pour illustrer les problèmes de communication entre natifs et non-natifs, voyons l'expérience menée par Smith en 1992. Il a choisi des locuteurs de neuf «variétés nationales» de l'anglais – Chine, Inde, Indonésie, Japon, Papouasie Nouvelle Guinée, les Philippines, Taïwan, le RU et les EU – de façon à découvrir si «la diffusion de l'anglais crée d'importants problèmes de compréhension entre les cultures». Il conclut qu'aucune preuve ne montre qu'il y a une rupture dans le fonctionnement de l'anglais comme *lingua franca* internationale. Mais curieusement les «locuteurs natifs» (des EU et RU) n'étaient pas ceux qui étaient le plus facilement compris, ni ceux qui comprenaient le mieux les différentes variétés de l'anglais.

Autrefois, les apprenants essayaient d'imiter le locuteur natif éduqué monolingue et toute capacité inférieure était jugée négativement comme un échec ou une faiblesse (cf. Beacco & Byram, 2007). On reconnaît maintenant qu'un modèle plus approprié est celui d'une personne capable de parler et/ou d'écrire, à différents niveaux de compétence, un certain nombre de langues – compétence plurilingue – et que le répertoire langagier des locuteurs verra l'accent passer d'une langue à l'autre, en fonction des besoins qu'ils rencontrent au cours de leur vie et qui les obligent à enrichir ce répertoire, en se formant toute leur vie durant.

Comme l'anglais se diffuse à travers le monde, la langue varie et certains pensent qu'il est nécessaire de maintenir des normes communes. Il est étonnant de constater que les différences d'utilisation de l'anglais parmi les pays du Cercle Intérieur sont généralement acceptées, sans que personne ne suggère que cela mènera à de l'incompréhension. En revanche, la variation de l'anglais en dehors des pays du Cercle Intérieur est souvent vue comme une menace. Et Brutt-Griffler (2002) plaide en faveur de l'extension de cette tolérance.

En conséquence, l'utilisation de l'ALI pose des problèmes dans le cadre de la communication entre cultures. Comme l'anglais se diffuse, il semble peu probable que de nombreuses variétés se développent, chacune avec leurs propres normes. Le fait que de nombreux utilisateurs bilingues de l'anglais acquièrent l'anglais dans un contexte éducationnel au cours duquel les normes d'utilisation sont mises en évidence assurera sans doute une uniformité des normes. En effet, uniformiser les normes est nécessaire si l'anglais doit devenir une langue communication à grande échelle.

## **5.2. Aspects culturels et langue**

Connaitre l'anglais de nos jours relève des mêmes compétences que la lecture ou l'écriture («statut de technique culturelle»). En conséquence, il pourrait sembler suffisant d'enseigner une seule langue étrangère, qui serait l'anglais, et de l'enseigner en tant que langue véhiculaire, détachée d'un contexte socioculturel spécifique. Selon Neuner (2002: 6), «l'argument pragmatique qui plaide en faveur de l'acquisition d'une seule langue étrangère servant de langue véhiculaire ne tient pas compte du fait que l'apprentissage des langues est bien davantage qu'une démarche purement fonctionnelle».

Or, l'acquisition d'une LE ne se limite pas à la mémorisation d'une grammaire, d'un vocabulaire, ou d'expressions qui permettent de communiquer au quotidien. La langue est liée à un contexte culturel spécifique. L'usage généralisé de l'anglais international pourrait poser des problèmes politiques et de rétrécissement de la richesse culturelle européenne (Kraus, 2008).

Le terme de «culture» est une notion chargée d'histoire, c'est un mot polysémique. L'apprentissage d'une LE comporte non seulement des aspects pragmatiques et fonctionnels (l'aptitude à comprendre et à parler, à lire et à écrire), mais également des aspects pédagogiques et interculturels qui contribuent à la formation de la personnalité. Il est devenu de nos jours un lieu commun d'affirmer que l'étude de la langue est indissociablement liée à celle de la culture. Langue et culture, inséparables l'une de l'autre, sont deux facteurs à considérer dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage d'une LE. Comme le souligne Nancy-Combes (2005), il existe une relation transductive entre langage, culture et savoir(s)<sup>3</sup>.

Selon Beacco (2000), les dimensions culturelles des enseignements de langues devraient être définies en relation avec les caractéristiques de la situation éducative et non dans l'absolu. Cependant, quelques évolutions se sont produites. La réflexion anthropologique et sociologique a été prise en compte progressivement, et l'ethnocentrisme a été relativisé et les composantes culturelles ont été recontextualisées. Les démarches qui cherchent à modifier les représentations et les pratiques professionnelles doivent se fonder sur une relation forte entre langue et culture-civilisation. La solution consiste à considérer le langage en tant que phénomène culturel capable d'approcher une autre culture.

## **5.3. Suggestions**

Selon McKay (2002), les modèles cibles du Cercle Intérieur ne devraient plus dicter les méthodologies d'enseignement de l'anglais. Selon elle, l'enseignement et l'apprentissage d'une langue

<sup>3</sup> En référence à Simondon (1989) qui signalait une relation transductive entre homme, outils ou technologie, et société.

internationale doivent être fondés sur un ensemble différent d'hypothèses que celles de l'enseignement et l'apprentissage d'une autre L2 ou LE. Il s'agit alors de définir quels buts et méthodes devraient guider l'enseignement de l'ALI: le concept de penser «globalement» mais d'agir «localement» est pertinent pour cet enseignement. Même si les individus qui apprennent l'anglais à des fins utilitaires ne sont pas intéressés par les connaissances culturelles des EU et/ou du RU, il n'en demeure pas moins que la culture joue un rôle dans l'enseignement de l'ALI. Il est essentiel que les enseignants instituent une «sphère d'interculturalité» dans les cours d'ALI pour que les individus puissent comprendre leur propre culture. Ces aperçus peuvent être partagés dans des rencontres entre cultures dans des contextes internationaux.

On peut considérer d'une certaine manière que l'anglais de spécialité utilise l'anglais international. Nous évoquerons le cas de l'anglais scientifique qui est peu développé en France. L'activité scientifique mondiale est dominée par la primauté de l'anglais pour la publication de travaux, l'accès à l'information scientifique, les échanges dans les colloques. L'anglais scientifique revêt une spécificité culturelle avec sa culture professionnelle scientifique, l'anglais n'est pas seulement objet d'apprentissage mais devient aussi outil d'un développement technique ou professionnel (Deyrich, 2004). En apprenant la langue par le contenu, les étudiants n'apprennent pas seulement la langue mais ils utilisent la langue à apprendre dans son contexte (Mohan, 1986). Dans notre cas, apprendre à «parler» science signifie: «learning to communicate in the language of science and act as a member of the community of people who do so» (Lemke, 1990: 1). Il existe peu de formations, dans les universités françaises, qui proposent aux étudiants une initiation à cet anglais. Cet enseignement et cette recherche commencent à se développer depuis ces dernières années avec le concept de langue de spécialité. Resche (2009: 49) le définit ainsi: «c'est bien pour traduire l'idée qu'une simple étude du vocabulaire sans connaissance des traditions, des enjeux, des contraintes liés au secteur d'activité, de l'histoire même du milieu concerné est vaine».

Petit (2002) précise qu'il existe une dimension culturelle des langues et discours spécialisés. La dimension sociale du langage est soulignée (Maingueneau, 1987); une étude linguistique du discours spécialisé pour comprendre le fonctionnement interne de ce discours ne suffit plus, il faut aussi se pencher sur les conditions de sa production et connaître le milieu spécialisé. La seule manière de ne pas reconduire cette difficulté épistémologique, c'est d'intégrer les différents éléments de contextualisation dans la définition de l'anglais de spécialité: échelle, niveau de réalité sociale avec les représentations et les croyances des acteurs et objet (Lahire, 2012: 227) en vue de son enseignement/apprentissage<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Cf. à un projet en cours de Chaplier et O'Connell.

## Conclusion

On constate que l'utilisation de l'anglais s'est produite sur la base de croyances (on croit que l'anglais) et d'idéologies (on voudrait que l'anglais). Sa fonction dans la communication, mais aussi sa fonction sociale, la forte relation entre son usage et les lois du marché ont été reconnues. Or, il n'existe pas d'études suffisamment approfondies sur cette question, et donc l'utilisation de l'anglais est vue telle qu'on croit qu'elle est. Les usages annoncés ne correspondent pas à la réalité du terrain, et les usages ne sont pas en rapport avec une nécessité réelle. Il y a des enjeux de pouvoir. De plus, le domaine de l'anglais au travail n'a pas été suffisamment exploré et pourtant c'est un aspect clé dans l'économie. Son utilisation est associée à des valeurs qui priment dans la société actuelle où la modernité ne peut avoir qu'une dimension internationale et mondiale. Et l'anglais est la seule langue qui est liée à cette dimension, quelle que soit la diffusion internationale d'autres langues. L'anglais est valorisé dans les représentations qu'en ont les personnes, dans la perception qu'elles ont de leurs compétences, dans l'usage qu'elles disent faire de cette langue ou qu'elles estiment devoir en être fait. Et c'est sur des données partielles et sur ces éléments subjectifs que repose essentiellement son utilisation et son mode d'enseignement dans les systèmes éducatifs en Europe qui sont conditionnés par des discours et des dispositifs qui hiérarchisent, condamnent, occultent ou légitiment. En conséquence, les problèmes qui surgissent par la suite dans l'enseignement des langues (par exemple, quelle variété de langue enseigner, l'organisation du programme, la coordination de l'apprentissage tout au long de la vie, les façons et les moyens d'enseigner et d'apprendre) ne sont pas d'abord techniques mais bien politiques. Car les décisions prises sur le plan européen au sujet de la langue prévue et des motifs de ce choix reflètent bien les relations de pouvoir parmi les différents groupes et intérêts sociopolitiques et économiques. En fait, ce sont les acteurs, politiques, mais aussi sociaux, économiques, culturels, qu'il conviendrait de mobiliser pour l'élaboration d'une politique linguistique à l'échelon européen, en les faisant converger vers des enjeux reconnus de tous.

**Correspondance:** 118 route de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex 9 – France  
E-mail: [claire.chaplier@univ-tlse3.fr](mailto:claire.chaplier@univ-tlse3.fr)

## Références bibliographiques

- Aden, Jöelle, & Peyrot, Monika (2009). Les DNL ou les enjeux d'un enseignement transculturel des disciplines. *Langues Modernes*, 3, 17-27.
- Althusser, Louis (1996). *Pour Marx*. Paris: La découverte.

- Baptista, Luís, Machado, Paulo, & Romão, Ana (2012). La sociologie contemporaine vue du Sud-Ouest Européen: Un regard portugais. *Sociologies*. Consulté le septembre 25, 2013, de <http://sociologies.revues.org/4035>
- Beacco, Jean-Claude, & Byram, Michael (2007). *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe: De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.
- Beacco, Jean-Claude (2000). *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*. Paris: Hachette.
- Bourdieu, Pierre (2001). *Contre-feux 2: Pour un mouvement social européen*. Paris: Raisons d'agir.
- Brumfit, Christopher (2001). *Individual freedom in language teaching: Helping learners to develop a dialect of their own*. Oxford: Oxford University Press.
- Brutt-Griffler, Janina (2002). *World English*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Canagarajah, Suresh (1999). *Resisting linguistic imperialism in English teaching*. Oxford: Oxford University Press.
- Conseil de l'Europe (2001). *La diversité linguistique en faveur de la citoyenneté démocratique en Europe*. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.
- Chaudenson, Robert (2003). Geolinguistics, geopolitics, geostrategy: The case for French. In Jacques Maurais & Michael A. Morris. (Eds.), *Languages in a globalising world* (pp. 291-297). New York: Cambridge University Press.
- Deyrich, Marie-Christine (2004). Exploration didactique de la langue du milieu professionnel à l'université: Quel apport pour la définition de tâches d'enseignement-apprentissage?. *ASP*, 43/44, 125-134.
- Galisson, Robert (1994). Formation à la didactologie des langues-cultures. *ÉLA*, 95, 119-159.
- Graddol, David (2006). *English next*. Londres: British Council.
- Graddol, David (1997). *The future of English*. Londres: British Council.
- Hardt, Michael, & Negri, Antonio (2000). *Empire*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Jessner, Ulrike (2006). *Linguistics awareness in multilinguals*. Edimbourg: Edinburgh University Press.
- Kachru, Braj (1985). Standards, codification and sociolinguistic realism. In Robert Quirk (Ed.), *English in the world* (pp. 11-34). Cambridge: Cambridge University Press.
- Kraus, Peter A. (2008). *Union of diversity, language, identity and polity-building in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lahire, Bernard (2012). *Monde pluriel*. Paris: Seuil.
- Lemke, Jay (1990). *Talking science: Language, learning and values*. Norwood: Ablex Publishing Company.
- Maingueneau, Dominique (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris: Hachette.
- McArthur, Tom (1996). English in the world and in Europe. In Richard Hartmann (Ed.), *The English language in Europe* (pp. 3-12). Oxford: Intellect.
- McKay, Sandra, L. (2002). *Teaching English as an international language: Rethinking goals and approaches*. Oxford: Oxford University Press.
- Mohan, Bernard (1986). *Language and content*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- Monbiot, Georges (2000). *Captive state: The corporate takeover of Britain*. Londres: Macmillan.
- Moore, Michael, G. (2007). The theory of transactional distance. In M. G. Moore (Ed.), *The handbook of distance education* (2<sup>ème</sup> ed., pp 89-108). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Narcy-Combes, Jean-Paul (2005). *Didactique des langues étrangères et TICE*. Paris: Ophrys.
- Neuner, Gerhard (2002). *Les politiques à adopter à l'égard de l'anglais*. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.

- Pène, Sophie, Borzeix, Anni, & Fraenkel, Béatrice (2001). *Le langage dans les organisations: Une nouvelle donne*. Paris: L'Harmattan.
- Pennycook, Alastair (2003). Global Englishes: Rip slime and performativity. *Journal of Sociolinguistics*, 7, 513-533.
- Petit, Michel (2002). Éditorial. *ASP*, 35/36, 1-3.
- Petras, James, & Veltmeyer, Henry (2002). *La face cachée de la mondialisation: L'impérialisme au XXIème siècle*. Lyon: Parangon.
- Phillipson, Robert (1992). *Linguistic imperialism*. Oxford: Oxford University Press.
- Phillipson, Robert (2003). *English-only Europe?*. Londres: Routledge.
- Phillipson, Robert (2006). Language policy and linguistic imperialism. In Thomas Ricento (Ed.), *An introduction to language policy* (pp. 346-361). Oxford: Blackwell.
- Resche, Catherine (2009). Le discours du président de la réserve fédérale américaine. In Rosalind Greenstein (Ed.), *Langue et culture: Mariage de raison?* (pp. 45-93). Paris: Publications de la Sorbonne.
- Ricento, Thomas (2006). *An introduction to language policy*. Oxford: Blackwell.
- Rocher, Guy (1972). *Introduction à la sociologie générale* (2<sup>ème</sup> éd.). Montréal: Hurtubise-HMH.
- Rocher, Guy (2008). L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale. *Sociologies*. Consulté le septembre 29, 2013, de <http://sociologies.revues.org/2353>
- Seidlhofer, Barbara (2000). Going non-native? Do we need a new model for teaching EFL?. *ELT News*, 42, 61-68.
- Seidlhofer, Barbara (2003). *Autour du concept d'anglais international*. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe.
- Simondon, Gilbert (1989). *L'individuation psychique et collective*. Paris: Aubier.
- Thélot, Claude (2004). *Pour la réussite de tous les élèves: Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École présidée par Claude Thélot*. Paris: La documentation française.
- Truchot, Claude (1999). Les langues européennes des territoires nationaux aux espaces globalisés. Observations sur les effets linguistiques de la mondialisation en Europe. *DiversCité Langues*, 4. Consulté le octobre 16, 2012, de <http://www.quebec.ca/diverscite>
- Truchot, Claude (2004). *L'anglais en Europe: Repères*. Consulté le octobre 16, 2012, de <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/TruchotFR.pdf>
- Truchot, Claude (2008). *Europe: L'enjeu linguistique*. Paris: La documentation française.
- Van Dijk, Teun (1997). Editorial: The imperialism of English. *Discourse & Society*, 8(3), 291-2.
- Van Parijs, Philippe (2004). L'anglais *lingua franca* de l'Union européenne: Impératif de solidarité, source d'injustice, facteur de déclin?. *Revue de l'Institut d'Économie Publique*, 2(15), 3-22.
- Zumbihl, Helene (2009). Anglais de spécialité et compétence interculturelle: Pour une réflexion transdisciplinaire. *Recherche et Pratiques Pédagogiques en Langues de Spécialité*, 38(1), 77-92.